

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 22 septembre 2015, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M. Bruno Allard,	commissaire-parent
M. Alain DuHamel,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Linda Gagnon a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5274/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5275/SSGC)

M^{me} Lucie Gagnon, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5276/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Bilan de la rentrée scolaire 2015-2016 au Service des ressources humaines;
9. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école;
10. Bilan de la rentrée - septembre 2015;
11. Adoption des cadres de réalisation des consultations effectuées par le Service de l'organisation scolaire et du transport en 2015-2016;

PAUSE

12. Présentation de l'offre de support en matière de toxicomanie;
13. Dépliant : Des projets éducatifs particuliers à caractère régional (Programmes régionaux);
14. Appui à nos employés syndiqués;
15. Suivis aux questions diverses de la dernière rencontre;
16. Questions diverses;
 - 16.1 Rémunération des commissaires;
 - 16.2 Forum des idées;
 - 16.3 Cégep (suivi);
 - 16.4 Débrayage possible;
17. Information du comité de parents;
18. Information de la vice-présidence;
19. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
20. Information de la direction générale;
21. Tour de table - partage d'informations;
22. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

PAROLE AUX ÉLÈVES

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016 AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Pour information

AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE (R-5277/SRH)

CONSIDÉRANT le processus d'affectation et de mutation approuvé par le conseil des commissaires lors de sa séance du 17 juin 2008 par le biais de la résolution R-3136/SDG;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette résolution, il appartient au conseil des commissaires de constituer ces listes d'admissibilité sur recommandation des comités de sélection;

CONSIDÉRANT les concours C-2014-505 et C-2014-510;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, d'admettre dans la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école, la personne recommandée par le comité de sélection qui a eu lieu le 22 septembre 2015, à savoir M^{me} Marie-Claude Gaudreau.

Adopté

BILAN DE LA RENTRÉE - SEPTEMBRE 2015

Pour information

ADOPTION DES CADRES DE RÉALISATION DES CONSULTATIONS EFFECTUÉES PAR LE SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT EN 2015-2016 (R-5278/SOST)

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, d'adopter les cadres de réalisation :

- Plan annuel de répartition de la clientèle (PARC) 2016-2017;
- demande d'ajout d'espace (POI) 2016-2026;
- plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2016-2019;
- calendrier scolaire 2017-2018;
- modification de la politique relative aux modalités d'admission et d'inscription;
- élaboration de la politique relative au maintien ou à la fermeture d'un établissement;
- horaire des écoles 2016-2017;

pour les consultations qui se dérouleront en 2015-2016.

Adopté

PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE SUPPORT EN MATIÈRE DE TOXICOMANIE

Pour information

DÉPLIANT : DES PROJETS ÉDUCATIFS PARTICULIERS À CARACTÈRE RÉGIONAL (PROGRAMMES RÉGIONAUX)

Pour information

APPUI À NOS EMPLOYÉS SYNDIQUÉS (R-5279/DG)

CONSIDÉRANT QUE les compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires ont un impact négatif sur la réussite de nos élèves;

CONSIDÉRANT les conséquences qu'amènent les compressions budgétaires pour les différents corps d'emploi en éducation au Québec;

CONSIDÉRANT la difficulté à recruter des employés spécialisés notamment psychologue et orthophoniste;

CONSIDÉRANT QUE les enseignants sont nos employés, ceux qui préparent nos enfants à faire face à l'avenir, ils forment la relève québécoise;

CONSIDÉRANT QUE la démocratie scolaire est une valeur fondamentale chez les Québécois;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lucie Gagnon, commissaire :

1. D'appuyer les employés syndiqués dans leur quête pour faire cesser les compressions budgétaires notamment celles prévues pour l'année scolaire 2015-2016.
2. D'appuyer leurs demandes de préserver, même de bonifier, tous les services et la qualité des services offerts en éducation afin d'assurer la réussite scolaire et de minimiser les impacts négatifs dus aux compressions budgétaires déjà imposées.
3. De faire parvenir la présente résolution aux commissions scolaires du Québec, à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. François Blais, ainsi qu'aux députés de la région.

Adopté à l'unanimité

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

- Rémunération des commissaires. Ce point est apporté par M^{me} Lucie Gagnon.
- Forum des idées. Ce point est apporté par M^{me} Danielle Leblanc.
- Cégep (suivi). Ce point est apporté par M^{me} Danielle Leblanc.
- Débrayage possible. Ce point est apporté par M. Bruno Allard.

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5280/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 22 h 25.

Adopté

Président

Secrétaire